

Réf: Dossier N° 019969

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « TEAM BUILDING »

Siège social Abidjan, Cocody, LA VIE, Lot 150, Ilot 150

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/05/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 21/05/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TEAM BUILDING »

Objet : Reprofilage lourd-construction et rénovation d'ouvrage génie civil, pose et étude technique de buse dalots et caniveaux exécution de terrassement et VRD ( voirie et réseaux divers) -étude technique détaillé de tout ouvrage d'Art la réalisation de tous travaux de génie civil, d'adduction d'eau villageoise -la prise de participation dans toutes entreprises se rapportant directement ou indirectement au bâtiment et aux matériaux de constructions -conception du plan -opération de gestion immobilière -construction métallique -construction générale -bitumage -fourniture et pose de placo -divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, LA VIE, Lot 150, Ilot 150

Dirigeant(s) : M KAMAGATE MALICK (GÉRANT), M KWAME KOBE

WAYSON (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04354 du 05/10/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28433/GTCA/RC/2021 du 05/10/2021

